

Synthèse de la journée du 24 octobre

réalisée par Chikhi Réda, Algérie, la Friche La Belle de Mai, à 18.30h, le 24 octobre 2008

Discours de cadrage :

Culture et mondialisation : enjeux culturels internationaux

Introduction aux débats par Mme Barbara Loyer :

En cette première intervention, Mme Loyer s'est livrée à un exercice de déconstruction des concepts. Ce préambule magistral mené par une universitaire avertie et compétente aura permis de relativiser bon nombre d'idées reçues. C'est ainsi que la notion de « départ » n'est plus synonyme de progrès pas plus que celle de francophonie ne peut être synonyme de fond philosophique commun. Quant aux concepts « valises », nous pouvons considérer que tous le sont tant leurs utilisations fréquentes en aura galvaudé le sens. Métissage, héritage, identité et bien d'autres vocables devront être envisagés à l'avenir avec prudence et circonspection. Mme Loyer finira par une question de taille : A quelles culture(s) s'adresse la Culture. En forçant un peu le trait, on peut considérer que cela aura introduit la thématique phare de la première session à savoir, la mobilité et notamment celle des artistes.

1ère session : Mobilité et création artistique : quels vecteurs d'inter culturalité dans l'espace euroméditerranéen ?

Ahmed El Attar (Metteur en scène, le Caire)

Ozlem Alkis (amberFestival, Istanbul)

Nevenka Koprivsek (Bunker Institute, Ljubljana)

Modération: *Laëtitia Manach* (Fond Roberto Cimetta)

L'idée que malgré tous les efforts politiques, demeure une ligne de démarcation, de rupture entre le Nord et le Sud, aura planté de manière frontale et efficace les interventions de cette première session. Idée forte à laquelle est venu en écho le fait que l'inter culturalité a de tout temps existé et qu'elle est par définition sous-tendue par le fait que les artistes choisissent ou pas de travailler ensemble par communauté d'intérêts et de valeurs.

Que devient alors la mobilité, quelle serait sa fonction et comment y injecter à la fois du sens et un cadre ?

a. La mobilité sous-entend une redéfinition sociétale du statut de l'artiste. L'artiste est une personne libre certes, mais également investi d'une mission au sein de son environnement. L'artiste influence ses publics, ses institutions, ses partenaires etc. telle serait donc la question du sens, premier niveau de mobilité. La mobilité c'est aussi le droit de rester chez soi et d'y être utile comme la magnifiquement dit Mme **Nevenka Koprivsek**.

b. La mobilité viserait à atteindre des territoires physiques mais également des territoires symboliques. La mobilité c'est le renouveau de l'offre artistique et tel en serait le cadre. L'exemple de la Turquie en est un exemple qui prend toute sa dimension dans l'expression de Mme **Ozlem Alkis**. En effet, en se tournant vers ses voisins immédiats, vers l'Asie ou encore la Russie, la Turquie apporte la preuve qu'une expression artistique peut prétendre à d'autres publics et sortir d'un bilatéralisme culturel difficile, voire forcé, d'avec l'Europe.

2ème session : Quelles réponses européennes aux enjeux culturels internationaux ? - Point de vue des acteurs de la coopération culturelle internationale

Ronan Mac Aongusa (Unité Politique Européenne de Voisinage, Secteur Coordination DG RELEX, Commission européenne)

Steve Green (British Council, Directeur Recherches Européennes et Fondation Anna Lindh UK)

Fabien Janelle (Directeur de l'Office National de Diffusion Artistique)

Philippe Le Moine (Festival d'Avignon, Directeur des Relations Extérieures)

Modération: *Odile Chenal* (Directrice adjointe, Fondation Européenne de la Culture)

Ce thème pourrait renvoyer à celui de la diplomatie culturelle avec en sous titre la définition des défis de demain. Autrement dit, pourquoi vit-on aujourd'hui une accélération de cette préoccupation en matière de politique culturelle. Ce panel nous aura expliqué comment, à partir d'une remontée d'informations émanant des expériences des acteurs et opérateurs, pouvoir remettre la Culture, au même titre que l'économie et le commerce, au centre des politiques des relations extérieures européennes. Grand paradoxe lorsque l'on sait que l'UE n'a pas de diplomates culturels. Voilà pourquoi elle ne peut et ne pourra faire l'économie de l'expertise des animateurs de terrains. A titre d'exemple, le Festival d'Avignon a choisi de devenir une interface entre les besoins concrets des artistes, avec une certaine idée de la prise de risque, et les institutions européennes souvent décideuses à cette échelle.

Dans le même ordre d'idée mais sur un plan d'intervention différent, L'ONDA pourrait devenir une espèce d'ambassadeur de la raison d'Etat mais aussi de « l'état de la déraison ». Cette formulation signifie à elle seule toute la possibilité que peuvent avoir les opérateurs à être à la fois garants des politiques centrales mais également d'en être les instigateurs ou tout au moins les inspirateurs. Défendre la coopération interprofessionnelle, le développement durable et la bonne gouvernance sont aussi de la responsabilité des opérateurs qui s'inscrivent ou tendent à s'inscrire à l'international. Sans remettre en cause la noblesse de telles approches, la menace du paternalisme plane quand même.

L'état actuel de la culture en Europe est l'aboutissement de la réflexion et de la marche des peuples ayant vécu les mêmes traumatismes et les mêmes écueils de l'histoire voilà pourquoi il faudrait peut-être introduire, au titre d'élément modérateur,

la notion de « temporisation ». Le « temps » du Sud n'est pas forcément celui du Nord et l'émergence d'une démocratie participative portée par une société civile dans les pays partenaires hors Europe est sûrement en devenir mais pas encore visible. Voilà pourquoi cela ne doit pas être un facteur disqualifiant dans la mise en place des politiques extérieures de l'UE. Dire, comme le dit **Steve Green**, que le rayonnement des cultures des grandes puissances sur le reste du monde doit muter vers une politique d'intégration des partenaires doit aussi s'accompagner d'une meilleure connaissance des contextes de la rive Sud et accepter le fait que la culture peut être envisagée de manière moins formatée.

De toute manière et comme le dit Mme Loyer, plus la ligne de rupture se creuse entre les cultures et les expressions artistiques des populations du Nord et du Sud et plus nous assistons à une homogénéisation des cultures de masse. Les vecteurs que sont la télévision et Internet ayant occupé les espaces laissés vacants.

3ème session : Le rôle des Régions dans la coopération culturelle européenne et internationale.

Alain Hayot (Vice-Président, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Ziani Chérif El Ayad ("Alger-Marseille", projet pour un théâtre d'échange)

Michel Quévit (Professeur, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique)

Modération: *Pascal Brunet* (Directeur, Relais Culture Europe)

Cette session aura tenté de réhabiliter « La Région » dans son rôle en tant que destinataire des politiques centrales mais également et surtout comme terrains d'expérimentation à la fois dans la mise en place des projets ainsi que dans l'initiation des partenariats.

En somme, les régions deviennent les terrains de concrétisation et de matérialisation des volontés politiques. Ces dernières ne doivent pas hésiter à s'élargir au-delà des frontières terrestres de l'UE dans la manière de penser les politiques culturelles ; il en va de la qualité de ses relations extérieures. L'IEPV CT en sera une des premières concrétisations. Les régions quant à elles doivent continuer à défendre l'idée d'une décentralisation féconde et Marseille 2013 en sera la preuve tangible.

Conclusion :

Sur un plan plus philosophique et afin de relativiser les crispations liées aux notions de mobilité et de relations internationales, retenons que « le fait nomade est antérieur au fait sédentaire et que la migration serait le mode de peuplement le plus ancien. »